

FONDS DUBOIS : 4341

PLAN

APPROUVÉ PAR C. FOURIER.

PARIS

AU BUREAU DU JOURNAL LE NOUVEAU MONDE,

Rue de Seine, 49.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS.

1840

PLATE

REPRODUCTION OF THE

PLATE

REPRODUCTION OF THE

REPRODUCTION OF THE

PLATE

PLAN

POUR L'ÉTABLISSEMENT

COMME GERME D'HARMONIE SOCIÉTAIRE

D'UNE

MAISON RURALE INDUSTRIELLE D'APPRENTISSAGE

POUR 200 ÉLÈVES DE TOUTES CLASSES, GARÇONS ET FILLES, DE 5 A 13 ANS,

OU LESDITS ÉLÈVES SERONT INSTRUITS ET DIRIGÉS DANS LES DIVERS TRAVAUX DE CULTURE,
DE FABRIQUE ET DE MÉNAGE, CHACUN SELON SES VOCATIONS ET APTITUDES,
D'APRÈS LE RÉGIME D'INDUSTRIE COMBINÉE ATTRAYANTE DE CHARLES FOURIER.

DÉDIÉ AUX PHALANSTÉRIENS VRAIS

ET A TOUS CEUX QUI DÉSIRENT SINCÈREMENT L'AVÈNEMENT AU BIEN.

PAR P. A. GUILBAUD.

ANCIEN AGENT SPÉCIAL DES ORPHELINS A NANTES.

Je vous le dis, en vérité, si vous ne changez et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel (*l'Harmonie*). (SAINT-MATHIEU, chap. 19.)

Je vous le dis, en vérité, que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu (*l'Association passionnée*) comme un petit enfant n'y entrera point. (SAINT-MARC, chap. 10.)

PARIS

LACOUR ET COMPAGNIE,
IMPRIMERIE DE BAUDOUIN, RUE MIGNON, 2.

1840.

TABLE DES CHAPITRES.

K. INITIAL.

1. But de la maison rurale industrielle d'apprentissage.
2. Description de la maison et des emménagements.
3. Choix des individus auxquels l'établissement est destiné.
4. Soins à donner aux élèves.
5. Nombre et genres d'industries exercées dans la maison.
6. Emploi du temps.
7. Du fonds capital de l'entreprise.
8. Recettes et dépenses.
9. Répartition des bénéfices.
- K Conclusion.
- X Conventions et stipulations réglementaires.

PARIS

LACOUR ET COMPAGNIE

IMPRIMERIE DE BADOUX, RUE MIGNON, 2.

1840.

MAISON RURALE INDUSTRIELLE D'APPRENTISSAGE.

K. INITIAL.

Doué d'un caractère en dominance d'ultraphilie, je m'étais constamment occupé de la recherche des moyens propres à améliorer le sort des malheureux dont je m'apercevais que le nombre allait toujours croissant en dépit des jactances de nos philosophes, moralistes, politiques, économistes, tous perfectibiliseurs en paroles seulement; la place que j'occupais aux hospices me mettait mieux à même que bien d'autres de sonder toute la profondeur de la plaie que creuse incessamment la misère. Que de projets, que de rêves n'ai-je pas faits dans le but de la guérir ou du moins de la soulager! J'étais toujours à l'affût des idées nouvelles; j'avais étudié et suivi celles de Jacotot, de Legris, des Saints-Simoniens; mais aucune ne m'avait séduit, parce que je voyais bien qu'aucune d'elles ne déliait le nœud gordien. J'en étais donc là, encore réduit à faire de nouveaux châteaux en Espagne, sans pouvoir trouver l'issue du labyrinthe où je m'engageais de plus en plus, quand le hasard fit tomber entre mes mains les premiers numéros du *Phalanstère*, où un article de Fourier fut pour moi un vrai trait de lumière, et je me dis aussitôt: *Ecce homo!* Je m'empressai de me procurer son *Nouveau monde industriel*, qui me convainquit que j'avais effectivement trouvé l'homme. J'écrivis alors à Fourier pour lui demander des conseils sur le moyen d'amélioration du sort des orphelins indigens, qui me paraissaient la classe la plus en souffrance, de véritables parias. Fourier me fit une réponse que je transcris ici.

Paris, le 11 décembre 1832.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 4 décembre et je vous remercie des choses obligeantes qu'elle contient. Il me serait impossible de vous indiquer aucune voie d'amélioration pour le sort des enfans trouvés: ma théorie enseigne l'art de faire le bonheur des humains de tous sexes, de tous âges et de toutes conditions, en les élevant à un ordre nouveau, à un échelon social plus avancé que la civilisation; mais je n'enseigne pas l'art de faire le bien en civilisation où il est impraticable.

Ceux qui désirent l'avènement au bien, n'ont d'autre parti à prendre que de provoquer l'essai de l'ordre sociétaire, essai d'où naîtra l'imitation subite et générale.

Ils doivent engager leurs connaissances à prendre des actions dans cette fondation, qui va être faite à Condé-sur-Vesgre, entre Houdan et Rambouillet. Nous avons fixé le taux des actions à 500 fr., afin qu'on ait de la facilité à les placer; et nous avons déjà bon nombre d'actionnaires.

Agréez mes salutations,

II Signé CH. FOURIER, rue Joquelet 5.

Le 30 janvier suivant je fis réponse en ces termes:

MONSIEUR,

J'aurais eu l'honneur de vous accuser plutôt réception de la réponse que vous avez bien voulu faire à ma lettre du 4 décembre dernier; mais j'ai été absent depuis cette époque. Je suis vraiment désolé pour mes pauvres enfans que vous ne puissiez m'indiquer aucun moyen d'améliorer leur sort; mais je devais m'y attendre, et vous avez vraiment raison de dire que le bien est impraticable en civilisation; je m'en convaincs tous les jours davantage; je souhaite de tout mon cœur que vous réunissiez promptement le nombre d'actions nécessaires à votre essai d'association agricole et industrielle de Condé-sur-Vesgre; cependant, si vous n'étiez pas

là vous-même pour diriger le mécanisme sociétaire, et si vous n'aviez pas assuré positivement dans vos ouvrages que, partout où vous seriez, vous répondiez de la réussite, je vous avoue que je craindrais fort que cet essai ne réussit qu'à demi, attendu que la réunion, n'étant composée que de laboureurs et d'artisans, ne pourra pas, suivant moi, offrir une assez grande variété de caractères pour former spontanément le nombre d'accords et de discords échelonnés, nécessaires à l'harmonie, et que bientôt toute la mécanique dépourvue ainsi de quelques uns des rouages et engrenages indispensables pour la régularité de sa marche, ne vienne à se disloquer ou à s'arrêter court; cependant, si vous vouliez m'adresser quelques prospectus, j'en ferais part à mes connaissances, et j'en déciderais peut-être quelques-unes à prendre des actions, dont je vous prie de m'envoyer un modèle. Quoique je n'aie que ma place et point de fortune, j'en prendrai moi-même une ou deux, s'il m'est possible..... J'ai prêté votre excellent ouvrage à lire à quelques amis, et il vous a fait déjà plusieurs partisans dans la classe des gens de moyenne fortune, mais aucun parmi les riches; ce sont des gens à cœur d'airain, et qui ne songent qu'à eux seuls. Je suis vraiment fâché que dans votre système vous ne puissiez pas vous passer d'eux; car ils ne méritent guère qu'on s'en occupe.

Si mes moyens et mon temps me le permettent, je vous demanderai la faveur d'entrer de ma personne dans votre association pour y prendre des leçons du maître, afin de me rendre ensuite utile ici, quand on songera, ce qui ne peut tarder, à en établir de semblables.

En attendant, permettez-moi de me dire, etc.

Cette lettre fut probablement remise par Fourier au bureau du *Phalanstère*; elle est restée sans réponse, et je n'ai jamais reçu les prospectus, ni le modèle d'action que je demandais. Cette négligence du bureau me fut une preuve du peu d'ordre qui y régnait, et ne fit que me confirmer dans mon opinion sur l'issue probable de l'essai de Condé-sur-Vesgre; cependant, loin de me décourager, je ne m'en appliquai qu'avec plus d'ardeur à l'étude de la théorie et à sa mise en pratique par des enfans, comme étant le moyen le plus sûr et le plus facile d'arriver promptement à une réalisation de l'ordre sociétaire; moyen que je trouvais, au reste, pleinement justifié par divers passages des ouvrages mêmes de Fourier, dont je me borne à citer les suivans:

« Pendant la durée de l'association primitive, Éden, le genre humain jouissait d'un sort heureux en compagnie des sauvages et patriarcaux, que les peuples durent tomber dans le désespoir lorsque l'on vit se désorganiser l'association; les enfans furent le dernier appui de cet ordre. Les enfans couvraient la retraite politique et se maintinrent longtemps encore en harmonie, lorsque les pères étaient déjà tombés en discorde, » (4 mouvemens, page 83). Donc c'est aux enfans à prendre l'initiative à la renaissance de l'harmonie.»

« Il n'y aura rien de plus précieux, au début de l'ordre combiné que les petits enfans de trois ans et au-dessous (si on fondait une phalange de 1,800 personnes); car, n'étant pas encore gâtés par l'éducation civilisée, ils pourront recueillir tous les fruits de l'éducation naturelle, et s'élever à la perfection de corps et d'esprit.» (*Ibidem*, page 422.)

« Les enfans étant très fidèles aux impulsions de la nature, point distraits par les spéculations d'intérêt seront les plus ardens à organiser leurs tribus dans la phalange d'essai.» (*Ass. dom. agric.* II, p. 153.)

« Les tribus de l'enfance ont la plus forte influence en attraction industrielle, et, sur ce point, la hiérarchie sexuelle s'établira en sens inverse de la force physique; c'est-à-dire que le sexe masculin, qui est le plus fort, est en dernier rang d'influence en attraction industrielle; les enfans tiennent le premier rang sous ce rapport; les femmes viennent en deuxième ligne, et ensuite les hommes. Je place les hommes au troisième rang, parce que l'attraction, par contraste avec la violence, doit opérer du faible au fort. L'état de choses qui produira attraction industrielle entraînera les enfans plus activement que les pères et mères, et les femmes plus vivement que les hommes; de sorte que ce seront les enfans qui, dans l'ordre sociétaire, donneront la principale impulsion au travail; après eux, ce seront les femmes qui entraîneront les hommes à l'industrie.»

« On voit par ces aperçus combien il importera, dans la phalange d'essai, d'apporter le plus grand soin à l'organisation des enfans, à la distribution opportune de leurs séristères, à l'assortissement proportionnel, des nombres et des âges.» (*Ass. dom. agric.*, II, page 146.)

J'étais, comme je le suis encore, si pleinement convaincu de l'opportunité de commencer avec ou par des enfans, que j'écrivis une deuxième, puis une troisième lettre à Fourier, pour appeler toute son attention sur ce sujet et le prier de réfléchir au parti que l'on pourrait tirer du sexe neutre, pour un début d'industrie combinée attrayante. Quoique sans obtenir de réponse à mes lettres, je n'en eus pas moins enfin la satisfaction de voir qu'il s'occupait des enfans, d'après quelques articles qu'il inséra, en 1833, dans le *Phalanstère*, devenu la réforme industrielle. Ce journal ayant entièrement cessé de paraître au commencement de 1834, et n'entendant plus parler

ni de l'affaire de Condé, ni des Phalanstériens, je pris le parti d'aller à Paris pour me présenter à M. Fourier et savoir de lui où en étaient les choses. Il me dit franchement ce qu'il en était. Je lui demandai alors s'il ne pensait pas qu'il y aurait quelque parti à tirer des enfans trouvés, et il me répondit qu'il le pensait; mais que malheureusement il n'y avait pas de plan de fait, et que lui, il lui était impossible d'entreprendre ce travail, qu'il n'en avait ni le temps ni le loisir. Il m'engagea de le faire, et de me servir pour cela des matériaux qui se trouvaient disséminés dans ses ouvrages, et qui étaient plus que suffisans pour l'établir (1). Pendant toute l'année 1835, je n'eus pas un seul moment de libre pour pouvoir m'en occuper. Enfin, dans les premiers mois de 1836, je pus y donner quelques momens et achever un travail préparatoire, et je m'empressai d'aller à Paris pour le soumettre à l'examen du maître. Fourier me le rendit corrigé par lui-même au mois de juin même année. Dès le mois suivant, j'adressai, pour sonder le terrain, une annonce imprimée du projet de la maison rurale d'asile-modèle au ministre de l'intérieur, à tous les préfets et aux diverses administrations d'hospices, ainsi qu'à Muiron, qui inséra à ce sujet un article dans la *Phalange* du 10 novembre 1836. Au mois d'avril 1837, je fis un troisième voyage à Paris et je soumis de nouveau mon plan rectifié à M. Fourier, qui, après l'avoir examiné, me le remit, me disant que maintenant je pouvais marcher, et que je pouvais de plus compter sur lui pour la mise en train, quand tout serait prêt à Clisson, où j'avais dessein d'établir la maison. Ledit projet rédigé de manière à ne pas heurter les civilisés, fut immédiatement imprimé et adressé par moi à l'autorité compétente, pour l'obtention des enfans nécessaires à l'établissement; mais, n'ayant jusqu'ici reçu aucune réponse du ministre, je dois croire que le projet n'est pas approuvé en haut lieu, et qu'on ne veut pas m'accorder ma demande. En conséquence, et, vu l'urgence d'une prompte réalisation, j'ai dû refondre en entier le travail relatif aux enfans trouvés pour l'adapter à un essai qu'on peut faire immédiatement avec des enfans de toutes conditions. Ce nouveau travail est le plan de la maison rurale industrielle d'apprentissage, détaillé dans les pages suivantes pour l'édification de tous ceux qui conçoivent la possibilité d'une réalisation prochaine, et sont désireux de mettre la main à l'œuvre sans plus tarder.

§ 1^{er}. — *But de la maison rurale, industrielle d'apprentissage.*

La maison industrielle d'apprentissage a pour but :

1° D'arriver promptement, par un essai minime et facile avec des enfans, à la réalisation de la belle théorie de quadruple produit de Ch. Fourier, par l'organisation spontanée de séries passionnées qui résulteront de l'emploi de l'échelle compacte, des courtes séances variées à option et de l'exercice parcellaire.

2° D'offrir aux pères et mères, avec une grande économie de temps et d'argent, une excellente éducation professionnelle pour leurs enfans, éducation qu'ils sont la plupart d'entre eux dans l'impossibilité de leur donner ou faire donner, même en payant cher.

3° D'offrir aux harmoniens de désir et d'action, en ce moment disséminés, un point central de ralliement, le moyen d'utiliser leurs talens pour le plus grand avantage de l'œuvre commune; un placement avantageux et sûr de leurs capitaux, et ce qui est bien autrement plus précieux

(1).

Aures habent et non audient.

Depuis, M. Fourier a écrit sa *Fausse industrie*, livre dans lequel il s'attache surtout à faire comprendre aux divers candidats et adeptes combien est grande la facilité avec laquelle on peut, dès qu'on le voudra sérieusement, arriver à l'harmonie; puisqu'il suffit, en début, de faire une seule petite épreuve de l'attraction industrielle avec et sur une poignée d'enfans, pour démontrer aussitôt aux pères et mères l'excellence du régime du travail combiné attrayant. Fourier savait, mieux que personne sans doute, que l'initiative d'entrée en deuxième phase du mouvement social doit, de toute nécessité, être prise par le sexe neutre (les enfans) pour que dorénavant la marche en soit régulière pendant une durée d'environ soixante-dix mille ans; aussi pour le donner à entendre, répète-t-il plus de quatre-vingt fois dans son dernier ouvrage « qu'il faut commencer avec et par les enfans. » Voir *Fausse industrie*, t. 2, pag. 813. Voir aussi l'article *Petites Hordes*. (*Assoc. dom. agr.* II, pag. 238, et *Nouv. monde ind.*, pag. 127.)

P. A. G.

pour chacun, la perspective ou plutôt l'assurance positive d'obtenir sous fort peu de temps la récompense qu'ils auront si justement méritée par le concours de leurs efforts et de leur dévouement.

4° Enfin, et c'est là le but pivot, de prouver aux incrédules d'aujourd'hui, par des résultats de *visu* plus efficacement et plus sûrement que par des paroles ou des écrits, la réalité du nouveau monde industriel découvert par le puissant génie de Ch. Fourier, le véritable consolateur (*); de même que Colomb prouva, il y a trois siècles, aux incrédules de son époque, en rapportant d'Amérique des blocs d'or et des sauvages cuivrés, l'existence bien réelle d'un nouveau monde continental.

TITRE 2. — DESCRIPTION DE LA MAISON ET DES AMÉNAGEMENTS.

SITUATION. — Il est indispensable, et de la plus grande importance, que le local soit situé sur le bord d'une rivière navigable ou d'une grande route, et à la moindre distance possible d'une grande ville pour pouvoir y conduire à peu de frais, aux marchés qui s'y tiennent, les divers produits de la maison, et afin de profiter de la recette copieuse des nombreux visiteurs payans, qui, les femmes surtout, ne manqueront pas d'accourir en foule pour admirer l'harmonie de la petite combinaison attrayante de 200 enfans, et les nombreuses vocations utiles, au nombre d'une vingtaine, qu'aura fait éclore chez chaque enfant, au bout seulement de quelques semaines, le régime d'éducation naturelle.

§ 2. — *Distribution de la maison lors de l'installation. — La maison d'habitation doit être vaste pour pouvoir y aménager :*

- 1° Deux dortoirs séparés pour les garçons et les filles d'âges de 5 à 9 ans, contenant chacun 50 lits.
- 2° Cent cellules, à un lit, pour les 100 enfans de 9 à 13 ans, dans deux corps séparés de la maison.
- 3° Trente chambres avec alcoves pour les maîtres.
- 4° Quatre réfectoires pour les enfans de différens âges.
- 5° Un réfectoire pour les maîtres.
- 6° Une infirmerie, contenant 10 lits pour les garçons.
- 7° Une infirmerie contenant 10 lits pour les filles.
- 8° Deux salles de bains.
- 9° Une cuisine.
- 10° Une arrière cuisine.
- 11° Une boulangerie.
- 12° Un office ou magasin aux comestibles.
- 13° Un laboratoire.
- 14° Une pharmacie.
- 15° Un vestiaire ou magasin d'habillement.
- 16° Une lingerie.
- 17° Un atelier de menuiserie et autres ouvrages sur bois.
- 18° Un atelier pour les ouvrages à l'aiguille des jeunes filles.
- 19° Une salle pour l'école.
- 20° Un salon pour les étrangers.
- 21° Un salon de musique.
- 22° Une salle d'exercices.
- 23° Une salle pour le bazar perpétuel.
- 24° Les bureaux de l'administration.
- 25° Une serre, dans une galerie régissant le long de la façade de la maison.

ATTENANCES.

- 26° Étables.
- 27° Bergerie.
- 28° Toits à porc.
- 29° Écuries.
- 30° Poulailliers.
- 31° Colombier.
- 32° Atelier de maréchal et serrurerie.
- 33° Magasin à fourrages.
- 34° Grenetierie.
- 35° Laiterie et fromagerie.
- 36° Magasin aux combustibles.
- 37° Fruiterie.
- 38° Remise pour les instrumens aratoires.
- 39° Remise pour les voitures.
- 40° Buanderie.
- 41° Séchoir couvert.
- 42° Caves et cellier.
- 43° Hôtellerie pour les étrangers visiteurs, et où les actionnaires, qui ne seraient pas maîtres, pourront séjourner tout le temps qu'il leur plaira moyennant une pension modique, même participer comme auxiliaires aux travaux des maîtres, après toutefois en avoir obtenu la permission des hyper-directeurs.

Un grand bâtiment, comme un ancien monastère, une usine vacante, un château, ou tout autre grande maison, avec 20 à 25 hectares de terres légères ou à jardin, d'un seul tenant, et entourés de murs, s'il était possible, qu'on pourrait trouver à affermer à prix de loyer, conviendrait parfaitement pour l'établissement, sans nécessiter de grandes dépenses pour la mise en état; ce qui serait fort avantageux !

* Voyez *Fausse Industrie*, tom. II, p. 08 et 484.

§ 3. — *Choix des individus auxquels l'établissement est destiné.*

CHOIX DES ENFANS.

Il faudra avoir l'attention de n'admettre dans chaque catégorie, chérubins, séraphins, lycéens, gymnasiens, que le nombre exact d'enfans que donne la théorie pour former la distribution naturelle par série d'âges, comme suit :

1 ^{re} Chérubins, de 5 à 7 ans.	50
2 ^e Séraphins, » 7 à 9 »	50
3 ^e Lycéens, » 9 à 12 »	75
4 ^e Gymnasiens, » 12 à 13 »	25
	200

OU BIEN :

25 enfans de 5 à 6 }	50
25 id. » 6 à 7 }	
25 id. » 7 à 8 }	50
25 id. » 8 à 9 }	
25 id. » 9 à 10 }	75
25 id. » 10 à 11 }	
25 id. » 11 à 12 }	25
25 id. » 12 à 13 }	
200 dont :	200 dont :

104 garçons et 96 filles.

On devra faire en sorte, surtout d'après Fourier, dans le choix des enfans de première fondation, que les 2/3 au moins témoignent du goût pour les travaux de la campagne. De là dépend entièrement la réussite ou non réussite de l'essai. (Voyez *Fausse Industrie*, tom. I, pag. 235.)

Il est inutile de dire qu'on ne devra admettre que des enfans sains et bien portans, libres de corps et d'esprit.

Le prix de l'apprentissage est fixé en gradation suivant les âges, de manière à ce que la pension annuelle de chaque enfant augmente progressivement chaque année depuis l'époque de son entrée jusqu'à ce qu'il ait atteint sa treizième année, comme suit :

de 5 à 6 ans.	100	pour un an.
6 à 7	120	id.
7 à 8	145	id.
8 à 9	180	id.
9 à 10	220	id.
10 à 11	255	id.
11 à 12	280	id.
12 à 13	300	id.
	1,600	

Ce qui porte la pension moyenne de chaque enfant à 200 francs par an. Ladite pension, pour chaque élève, devra nécessairement être payée par trimestre, et d'avance.

Chaque enfant qui sera admis dans la maison devra apporter, lors de son entrée, un trousseau composé des objets suivans :

SAVOIR :

LES GARÇONS.

LES FILLES.

3 vêtements complets pour les trois saisons.	Idem.
Chaque, tempérée et froide.	id.
2 sarraux de travail.	2 id.
4 chemises.	4 id.
4 paires de bas.	4 id.

LES GARÇONS.

6 mouchoirs.	2 paires de draps.
4 cravattes.	2 couvertures.
2 bonnets de nuit.	1 matelas.
1 chapeau.	1 traversin.
2 paires de souliers.	1 oreiller.
1 habillement de parade.	2 taies d'oreiller.
2 essuie-mains.	1 couvert d'argent.
	1 tymbale d'argent.

LES FILLES.

6 id.
4 fichus.
2 id.
2 chapeaux.
2 id.
1 id.
2 id.

Moyennant quoi l'enfant recevra dans la maison, le logement, la nourriture, l'entretien, le chauffage, l'éclairage, l'instruction, l'apprentissage pratique et théorique des professions y exercées qu'il lui plaira d'apprendre, et des soins paternels en cas de maladie, pendant tout le temps de son apprentissage, dont le terme est fixé à l'époque où il aura atteint sa sixième année.

(Voir pour plus amples détails le modèle du *Traité d'apprentissage*, pag.)

En cas de sortie ou de décès d'un élève, on tâchera de le remplacer immédiatement par un autre de même âge et de même sexe.

Au commencement de chaque année, après l'installation, on admettra de nouvelles recrues d'enfants de cinq à six ans, de manière à ce que la population neutre de la maison puisse atteindre le chiffre de 275 au bout de trois ans d'exercice.

CHOIX DES MAÎTRES.

Les maîtres conducteurs devront être choisis de préférence dans la classe des célibataires ou veufs sans enfants.

Les hommes devront être âgés de cinquante ans, et les femmes de quarante ans au moins. Il ne pourra être fait d'exception qu'en faveur de personnes qui auraient donné des preuves non équivoques de leur dévouement à la cause phalanstérienne.

Les uns comme les autres devront, autant que possible, être capables d'enseigner plusieurs professions.

Les maîtres devenus invalides par vieillesse ou accident, seront entretenus aux frais de la maison s'ils manquent de ressources personnelles.

Il sera nécessaire d'avoir dès le début :

- 1° Un Maître du jardinage (*potager*).
- 2° Un — des serres et pépinières.
- 3° Un — d'agriculture.
- 4° Un — de la boulangerie.
- 5° Un — de la menuiserie.
- 6° Un — d'ébénisterie et lutherie.
- 7° Un — maréchal-serrurier.
- 8° Un — de mécanique.
- 9° Un — ferblantier-pompier.
- 10° Un — des écuries.
- 11° Un — hôtelier.
- 12° Un — de dessin.
- 13° Un — de musique.
- 14° Un — vannier.
- 15° Un — de gymnastique.
- 16° Une Maîtresse cuisinière.
- 17° Une — des étables et bergeries.

- 18° Une — de la basse cour.
- 19° Une — d'office.
- 20° Une — du service des chambres.
- 21° Une — du service des tables.
- 22° Une — de couture.
- 23° Une — de blanchissage.
- 24° Une — lingère.
- 25° Une — brodeuse-tapissière.

ET L'ÉTAT-MAJOR COMPOSÉ.

- 26° 27° de l'hyper-directeur et de l'hyper-directrice.
 - 28° du directeur.
 - 29° du sous-directeur.
 - 30° de l'agent comptable ou économiste.
- En tout trente personnes.

Les maîtres devront meubler leur chambre à coucher suivant leur convenance, et se fournir de vêtements, de linge de corps et de lit, de chaussure, et de coiffure; mais leur chauffage, éclairage, blanchissage et raccommodage seront au compte de la maison.

Quant à leur nourriture, ils pourront opter entre les trois tables suivantes :

Celle de 1 ^{re} classe	moynnant	300	francs de pension annuelle.
de 2 ^e id.	id.	200	id.
de 3 ^e id.	id.	100	id.

L'avance pour nourriture aux maîtres sera faite par la maison, et le paiement de la pension n'aura lieu qu'à la fin de l'année lors du règlement des comptes, où elle sera simplement déduite de la part des bénéfices revenant à chacun, de sorte qu'il n'y aura rien à déboursier pour eux.

Tout maître devra être coassocié par sa prise d'une ou plusieurs actions.

§ 4. — Soins à donner aux élèves.

On aura dans l'établissement une foule de moyens qui manquent entièrement aux particuliers pour tenir dans un état de propreté admirable, non-seulement les enfans, mais toute la maison. La maîtresse chargée du service des chambres aura soin des plus petits enfans; elle s'adjoindra quelques unes des jeunes filles de 12 à 13 ans; à cet âge il s'en trouve bon nombre qui sont fort adroites et fort entendues à les soigner.

L'exercice continuel, joint à une nourriture saine, abondante et variée selon les goûts et tempéramens, laisseront peu à faire aux infirmiers résidant dans la maison, et qu'on trouvera facilement parmi les maîtres. En cas de maladie, le médecin de la maison est là pour donner immédiatement ses soins aux malades.

Tous les enfans seront élevés dans la religion chrétienne, et on veillera scrupuleusement à ce qu'ils en remplissent exactement les devoirs en les conduisant tous les dimanches à l'église de la paroisse pour assister aux offices divins.

Leur éducation industrielle se fera naturellement par la pratique et l'exercice dans les divers travaux énumérés au chapitre V suivant, lesquels seront dirigés par des maîtres passionnés auxquels les élèves porteront nécessairement affection, parce qu'ils les auront choisis librement.

L'enseignement théorique aura lieu en même temps par les préceptes du maître, qui seront toujours donnés *ad hoc*.

« La nature place l'éducation pratique avant la théorique; elle veut d'abord développer les instincts en industrie, mettre l'enfant à l'épreuve sur les cinq fonctions qu'il aime à exercer, faire éclore ses goûts favoris en travaux de *petits ateliers, vollaileries, jardins, cuisine, opéra septuple, justesse des sens.*

« L'éducation harmonienne est comparable à la ville de Thèbes au cent portes; elle mène l'enfant aux succès par une foule de chemins sur lesquels il faut lui laisser l'option. »

On emploiera intégralement avec les élèves le système si bien développé par Fourier dans son traité d'*Association domestique, agriculture*, c'est-à-dire que l'instruction ne sera donnée aux élèves qu'à leur seule sollicitation, et jamais par contrainte, et sans employer les vexations morales de fêres et fouet qu'administrent les pédans, et qui n'aboutissent en définitive qu'à rendre le travail odieux aux enfans et à les abrutir.

Nota. L'éducation devra avoir pour but d'opérer le plein développement des facultés matérielles et industrielles des enfans, les appliquer toutes, même les plaisirs à l'industrie productive.

On s'attachera surtout à ce que cette règle soit constamment observée et suivie dans l'établissement.

§ 5. — *Nombre et genres d'industries exercées dans la maison par séries passionnées attrayantes.*

Le nombre de 200 enfans de cinq à treize ans fournira déjà cent-cinquante caractères et cinquante demi caractères ; mais comme ils seront tous choisis avec soin, deux tiers agricoles, on pourra facilement opérer constamment, malades et absens déduits, sur un clavier à cent quarante-quatre touches, offrant de belles et nombreuses combinaisons, et faisant plus d'un dixième du clavier de pleine harmonie à douze cents touches, d'une grande phalange de degré huitième en échelle sociale, en modulant, il est vrai, qu'en mode majeur, et ne produisant que des accords d'amitié et d'ambition, parce que le sexe neutre est dépourvu des deux passions dites affectives mineures, *amour* et *paternité* ; mais par contre, il se livrera d'autant plus aux trois passions mécanisantes, *cabalistic*, *composite*, *papillonne* ; et, c'est par cette disposition même des enfans, que la manœuvre des séries sera plutôt organisée parmi eux que parmi les pères. Il sera donc extrêmement facile, avec le renfort des mixtes, d'organiser d'emblée les quarante-cinq à cinquante séries industrielles, comprenant chacune le nombre de sectaires requis (*Voyez Phalanstère*, 28 juin 1833, page 303), et de prouver ainsi par l'évidence des faits que Fourier avait raison de dire, qu'on pouvait sortir subitement du chaos social, où se trouve aujourd'hui engouffré le genre humain tout entier, par un seul petit essai de l'industrie naturelle fait avec une poignée d'enfans.

Ce n'est qu'en mettant à profit le goût de papillonnage, dominant chez les enfans plus que chez les pères, et leur caractère porté particulièrement vers l'enthousiasme, que je me permets de dire positivement qu'il est facile d'organiser une cinquantaine de séries passionnées avec le nombre restreint de 200 enfans. (*Voyez, à ce sujet : Goûts dominans chez les enfans, Nouveau monde industriel*, page 215.) En effet, admettant que chaque enfant varie seulement une douzaine de fois par jour de fonctions, et que plusieurs de ces fonctions ne soient pas les mêmes pendant toute l'année, mais différentes suivant les saisons : admettant de plus, ce qui est vrai, qu'on puisse faire éclore, chez chaque enfant, une vingtaine de vocations industrielles qu'il sera entièrement libre de suivre ; enfin, que l'on aura fait choix des séries les mieux appropriées aux goûts de l'enfance, il sera facile alors de se convaincre que je ne présume pas trop dans mon assertion. Au reste, s'il pouvait rester quelques doutes à cet égard, j'espère qu'ils seront entièrement levés par les calculs et les tableaux qui vont suivre.

Voici d'abord la liste de quarante-cinq séries que je me propose d'établir dans la maison rurale industrielle, sauf à élaguer celles qui pourraient paraître faibles d'attraction, ou ne pas convenir, et à les remplacer par d'autres, au fur et mesure que l'expérience en aurait démontré l'anomalie ; ce qui dépendra surtout beaucoup des localités : je pense toutefois que la majeure partie des séries énumérées ci-dessous, avec détails, devront être de fondation permanente dans la plupart des localités, attendu qu'elles offrent, pour les enfans, un grand nombre de fonctions attrayantes et variées en travaux de ménage, de culture et de fabrique.

LISTE DES 45 SÉRIES QUI DEVONT ÊTRE ORGANISÉES DANS LA MAISON RURALE D'APPRENTISSAGE, D'APRÈS L'INDICATION QUE M'EN A DONNÉE M. FOURIER LUI-MÊME.

DÉTAILS.

1° X. OPÉRA HARMONIEN. L'opéra est la réunion de tous les accords mesurés. Il est aisé d'y en compter une gamme complète (II. page 190 et suiv.), comme suit :

K. Intervention mesurée de tous sexes et âges.

1. Chant et voix humaine mesurée.
2. Instrumens ou sons artificiels mesurés.
3. Poésie ou parole mesurée.
4. Geste ou expression mesurée.
5. Danse ou marche mesurée.
6. Gymnastique ou mouvemens mesurés.
7. Peinture ou ornemens mesurés.

× Mécanique ou distribution géométrique mesurée.

2° L'ENSEIGNEMENT INTÉGRAL. (Voir pour les détails, t. II, p. 340.)

L'éducation sociétaire a pour but d'opérer le plein développement des facultés matérielles et intellectuelles, les appliquer toutes, même les plaisirs à l'industrie productive. (N. M. Indust., pag. 196.)

3° LE SOIN DES VACHES. — Quoique la vache ne soit guère harmonique avec les enfans, étant un animal de familisme, il sera pourtant nécessaire d'en avoir un certain nombre pour alimenter la laiterie et la fromagerie, ainsi que pour le service de la cuisine et de la table.

4° LE SOIN DES CHEVAUX. — Le cheval plait généralement aux enfans actifs et ambitieux, qu'on appelle casse-cou. Les petits chevaux nains d'Ouessant, de l'île Dien, des Landes de Bretagne, rendront d'immenses services à la maison rurale industrielle, soit pour monter sa cavalerie enfantine, faire des messages pressés, soit pour le labourage, pour l'attelage des voitures et chars à bancs, etc., ces petits chevaux ont pour qualités essentielles d'être courageux et pleins d'ardeur, dociles, extrêmement sobres et de durer fort longtemps.

5. LE SOIN DES CHÈVRES ET MOUTONS. — Ces deux animaux, dont le dernier est parfaitement en harmonie avec l'enfance, rendront également de nombreux et utiles services : pour l'attelage des chars enfans, pour le produit de la laine des moutons, pour le lait quotidien des brebis et des chèvres, enfin pour le produit comme comestibles des chevreaux et des agneaux.

6° LE SOIN DES COCHONS. — Il faudra nécessairement un certain nombre de ces animaux pour consommer les débris des cuisines et les restes copieux des tables, ainsi que pour alimenter le service de la charcuterie. Les marcassins et les petits cochons d'Inde amuseront beaucoup les enfans.

7° LE SOIN DES LAPINS. — Les enfans sont passionnés pour le soin des lapins (chacun se rappelle ses années de collège). Ce petit animal sera d'un avantage immense pour la maison rurale industrielle. D'abord sous le rapport de sa reproduction, qui est mensuelle; ensuite en ce que les enfans, tout en s'amusant du soin de leurs lapins, entretiendront par cela même les jardins, cultures, parterres et vergers nets d'herbes et plantes parasites, par la raison qu'ils les ramasseront soigneusement pour la nourriture de leurs élèves.

8° LE SOIN DES CHIENS. — Le chien est animal pivot d'amitié. On en élèvera bon nombre des meilleurs races, comme : chien de berger, chien de toucheur, chien de Terre-Neuve, chien barbet et autres qui seront d'une grande utilité pour la conduite des troupeaux, pour la pêche, pour la chasse, pour attelage de petites voitures et chariots, etc. Les enfans conviennent parfaitement pour faire leur éducation, et s'en chargeront avec plaisir.

9. **LE SOIN DU POULAILLER ET COLOMBIER** — Le soin des pigeons a, comme celui des lapins beaucoup de charme pour les enfans, et il donne également un bon produit par leur reproduction mensuelle. Les poules pondantes, poulardes, chapons, poulets de grain, dindes, faisans, paons, pintades, perdrix, oies, canards, etc., volaillerie en général, est du goût de tout le monde et de tous les âges, tant sous le rapport de soins à y donner que sous le rapport de la gastronomie. Ce sera une série infinitésimale et de la plus haute importance; la maison en tirera d'immenses bénéfices. On y élèvera en conséquence une prodigieuse quantité de volailles de toutes espèces. Il est entendu qu'on aura soin d'établir, dès le principe, des fours à éclosion pour ne pas ralentir la ponte, et ce sera une autre branche de revenu.
- 10° **CULTURE DE MENUS GRAINS et graines** pour la nourriture des volailles et des oiseaux, comme : mil, millet, sarrazin, jarosse, maïs tournesol, etc. Cette petite culture qui s'allie nécessairement à la série précédente, offrira plusieurs emplois attrayans pour les enfans et sera de plus une excellente école d'agronomie.
- 11 et 12. **PÉPINIÈRES ET SERRES CHAUDES ET FRAICHES.** — Les avantages de ces deux séries, comme occupation attrayante pendant l'hiver, où on est privé des jardins, parterres et vergers, sont tellement palpables qu'il devient inutile de les énumérer. Le bénéfice dont elles seront pour l'établissement est de même évident.
- 13, 14 et 15. **PARTERRE, POTAGER, VERGER.** — La culture des fleurs et des légumes, le soin des vergers et la cueillette des fruits, offrent de nombreuses et puissantes amorces aux enfans pour les initier à l'agriculture.
16. **PRAIRIES.** — Les prairies tant naturelles qu'artificielles ont beaucoup d'attrait pour tous les âges : au printemps, lorsqu'elles sont émaillées de fleurs; en été, pendant la fenaison; en automne, lorsqu'elles sont couvertes de troupeaux. Elles donnent en outre un produit direct pour la nourriture des bestiaux, produit qui, d'après l'Académie, peut être amené au quadruple par le seul fait de l'irrigation. (*Moreau de Joannès, 1829.*)
17. **BLANCHISSAGE.** — Le blanchissage sera occupation journalière de partie des jeunes filles et de quelques garçons, quand, par l'emploi des nouveaux procédés usités en Angleterre et ailleurs et qui seront introduits dans la maison, ce travail, de pénible qu'il était, ne sera qu'un véritable amusement.
- 18, 19, 20. **COUTURE, LINGERIE, CHIFFONNERIE.** — Trois occupations favorites des jeunes filles de caractère tranquille et posé.
- 21, 22. **FLEURS ARTIFICIELLES, Broderie et tapisserie,** se lient bien avec les trois numéros précédens, offrent en outre des amorces pour quelques garçons : elles ont en même temps l'avantage d'être une bonne initiation aux arts du dessin et de la peinture.
23. **Y. UNE SÉRIE CONTRE PIVOTALE ou d'ÉCUSSON.** — Il faudra créer sous cette dénomination une industrie quelconque qui puisse porter au loin la renommée de la maison, lui servir d'enseigne et d'illustration, soit qu'on trouve à l'appliquer à un objet de friandise ou de gourmandise, soit à tout autre objet fabriqué dans la maison, comme sont déjà pour les lieux qu'ils illustrent : *les gâteaux de Nanterre, les pâtés de Chartres, les dragées de Verdun, l'angélique de Châteaubriand, les tabatières de Berlin, la bimblotterie de Nuremberg, les pipes de Gouda*, etc.
- 24, 25, 26, 27. **MENUISERIE ET TOUR, serrurerie, ferblanterie, irrigation.** — Tous ces travaux bruyans et tant soit peu pénibles, conviennent particulièrement aux garçons.
28. **LA TABLETTERIE,** le travail sur bois, dit fort bien Fourier, plait surtout aux enfans pour qui le bonheur suprême est de manier les petites haches, petites scies, petits maillets, petits rabots, etc.
29. **LA LUTHERIE.** — Elle se lie bien avec l'agriculture, par l'emploi des bois, comme la menui-

serie, la tabletterie, et s'allie bien aux facultés des enfans par la marqueterie, les petits ouvrages de luxe, en bois, en nacre, en ivoire, etc., elle favorisera le progrès musical qui est de la plus haute importance en éducation harmonienne.

30. **VANNERIE ET OUVRAGES EN PAILLE.** — Ces deux industries, qui n'en formeront qu'une, conviennent parfaitement à la campagne où se trouvent en abondance les matières premières avec lesquelles les enfans sauront promptement fabriquer toutes sortes de fort jolis paniers, pour le service de la maison et pour la vente, ainsi que des chapeaux légers pour l'été et une foule de jolis ouvrages pour le bazar. Tout est bénéfice dans cette industrie.
31. **LA CONFISERIE.** — Cette industrie fournit des travaux adaptés aux goûts des trois sexes, mais surtout aux goûts des enfans, qui y trouveront une quantité de menus fonctions : comme encartage, moulage, triage, etc. Elle s'allie parfaitement avec le soin des vergers. Elle a de plus, ainsi que la suivante, le mérite de donner de grands bénéfices.
32. **LA PARFUMERIE.** — Elle plait aux enfans et s'allie on ne peut mieux avec la culture des champs de fleurs, qui est une attribution enfantine et féminine. Elle sera, ainsi que la confiserie, une excellente initiative à la chimie.
- 33, 34. **LA LAITERIE, LA FROMAGERIE** — Sont l'apanage des femmes; ces travaux plaisent de même aux enfans. Ces fabriques sont d'un bon produit et s'allient bien avec le besoin des bestiaux.
35. **LA CONSERVE ARTIFICIELLE de fruits et légumes.** — Cette industrie fort attrayante est fort négligée dans ce pays, où on ne sait pas, comme en Hollande et en Allemagne, conserver pour l'hiver le haricot vert, le pois vert, le chou en chou-croute, les cerises, les prunes à gâteau, les cinorrhodons, etc.
36. **LA CHARCUTERIE ET MACÉRATION.** — Les enfans ne craignent pas le travail de triperie et de boudinaille.
37. **LA GRENETERIE.** — On en formera une série *embranchée*, puisant dans toutes les séries du règne végétal.
38. **LA BOULANGERIE ET PATISSERIE.** — Ces fabriques sont indispensables à la maison, et devront fonctionner dès les premiers jours d'entrée en exercice. Les enfans trouveront un grand charme dans la confection et cuisson des petits pains au beurre et au lait, des tourtes et gâteaux au fruit, petits pâtés, etc.
39. **CAVES ET CELLIERS.** — Les enfans s'entremettentront volontiers dans le soin des vins et cidres doux; dans la fabrication des vins de cerises, groseille, d'orange, d'hydromel, etc.
40. **LA FRUITERIE.** — On conservera dans la maison une quantité immense des plus beaux fruits, soit pour la consommation intérieure, soit par spéculation pour vendre au dehors avec grand bénéfice, pendant l'hiver et le printemps suivant. J'ai mangé au mois d'août des pommes de reinette et des châtaignes très bien conservées et très fraîches de goût et d'arome.
- 41, 42. **LES CAMÉRISTES, LES TABULISTES.** — Le soin et le service des chambres et des tables sont l'apanage des jeunes filles; il s'en trouvera bon nombre empressées à s'enrôler dans ces deux séries; quelques jeunes garçons s'y adjoindront, même volontiers, comme auxiliaires.
43. **LE SERVICE DES TABLES ET DES ÉCURIES,** par contraste avec les deux séries précédentes, est dévolu aux garçons; cependant quelques jeunes filles y participeront également.
44. **LES CORVÉISTES.** — Cette série est absolument nécessaire et même indispensable. Elle sera parfaitement remplie par les caractères qu'on appelle aujourd'hui petits vauriens, mauvais sujets, garnemens; ces enfans indomptables, comme on dit, seront les plus ardens au travail, ils se chargeront avec plaisir, même avec enthousiasme, des travaux les plus pénibles et même

les plus répugnans, comme nettoyage des toits à pores, des poulaillers, basses-cours, curage d'égouts, etc.

X A 45. LA CUISINE. — Les enfans y trouveront de nombreux emplois qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Il y aura cuisine pour les animaux, cuisine pour les enfans, cuisine pour les maîtres, cuisine pour les étrangers; ce qui offrira une grande variété de préparations diverses, d'où résultera nécessairement un bon apprentissage pour former en peu de temps d'excellens cuisiniers.

Je renvoie aux ouvrages même de Fourier, si l'on veut connaître toute l'influence qu'exerce déjà la cuisine sur la Plupart des hommes, et quel rôle brillant elle jouera un jour dans l'état social, quand elle sera exercée en mode composé, donnant libre essor à la gastronomie hygiénique, ou gastrosophie, l'art d'entretenir et de fortifier la santé, par emploi de mets attrayans.

On concevra que les 45 séries énumérées ci-dessus ne doivent ni ne peuvent être en activité toutes en même temps, ni aucune même durant une journée entière; les plus longues séances ne devront jamais aller au delà d'une heure ou d'une heure et demie au plus; puisqu'autrement l'enfant se mettrait bien vite de la partie, surtout chez les enfans, qui ont, plus que les hommes faits, le goût du changement, de la variété (voyez-les dans leurs jeux). Les susdites séries ne contiendront pas toutes un nombre égal de séances, comme qui dirait quatre par chacune; elles en comportent plus ou moins suivant qu'elles sont plus ou moins attrayantes. Quelques-unes en réuniront peut-être 150; d'autres, 120; d'autres 60, 30; mais jamais moins de ce dernier chiffre, qui est le minimum. Elles se divisent naturellement en quotidiennes, c'est-à-dire dont l'exercice est journalier, en hebdomadaires et en intermittentes, ou dont l'exercice n'a lieu qu'un nombre de jours indéterminés, dans la semaine, dans la saison, dans l'année.

Les courtes séances, rares, laisseront à chacun, comme le dit Fourier, la faculté de figurer dans un grand nombre de fonctions, dont quelques-unes, comme la culture de telle fleur, occupent à peine vingt séances dans le cours de l'année; de là naîtront une foule de nouveaux ressorts inconnus en mécanisme morcelé, comme égoïsmes disséminés, ralliements d'extrêmes, etc.

La rivalité se développera surtout dans les travaux où la femme peut égaler l'homme; à l'atelier de tabletterie, fabrication de minuties où la jeune fille de dix ans vaut le garçon de même âge; car c'est travail de dextérité et non travail de force.

§ 6. *Emploi du temps.*

Grâce à l'emploi des courtes séances, variées à option, le travail effectif pourra, avec la plus grande facilité être porté à 12 heures par jour, sans jamais être pénible ou fatigant pour aucun individu, d'autant plus qu'il sera encore dans le cours de la journée relayé par quatre ou cinq repas. Les deux tableaux suivans, où l'on peut voir la distribution des 45 séries, leur jeu et engrenage, pendant une semaine, suffiront, je l'espère, pour donner une idée assez exacte de ce mécanisme, qui est le nœud gordien de l'industrie naturelle, le moyen de l'exercer avec des enfans: parce qu'ils travailleront toujours passionnément en séances courtes, variées, intriguées, relayées; en séries ou échelle de groupes libres à nuances graduées et en rivalité de sexes et d'âges, de discords et inégalités.

Il est bien entendu que pour les travaux qui exigent de la force, tels que le labourage, l'irrigation, etc., on mettra à contribution les moteurs puisés dans la nature, le vent, l'eau, le feu, les animaux, et que l'homme ne sera là que pour diriger et ne fera par lui-même que la partie du travail qu'il lui plaira d'exécuter.

Il est certain que, par l'emploi de ces moyens, on peut amener toute espèce de terre à être aussi fertile et aussi productive que le jardin le mieux cultivé. Nous en voyons mille exemples.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES QUARANTE-CINQ SÉRIES PASSIONNÉES

QUI PEUVENT ÊTRE FORMÉES ET FONCTIONNER COMBINÉMENT DANS L'ESSAI MINIME D'INDUSTRIE ATTRAYANTE AVEC 200 ENFANS DE CINQ A TREIZE ANS,
DONT 180 AGISSANT.

SÉRIES QUOTIDIENNES.					FONCTIONNANT TROIS FOIS PAR SEMAINE.					FONCTIONNANT DEUX FOIS PAR SEMAINE.					FONCTIONNANT UN CERTAIN NOMBRE DE JOURS.						
NOMÉNCLEATURE		Total des heures employées dans l'année.			NOMÉNCLEATURE		Total des heures employées dans l'année.			NOMÉNCLEATURE		Total des heures employées dans l'année.			NOMÉNCLEATURE		Total des heures employées dans l'année.				
des	SÉRIES.	Nombre de jours où le travail a lieu.	Heures d'emploi par jour.	Nombre de semaines engagées.	des	SÉRIES.	Nombre de jours où le travail a lieu.	Heures d'emploi par jour.	Nombre de semaines engagées.	des	SÉRIES.	Nombre de jours où le travail a lieu.	Heures d'emploi par jour.	Nombre de semaines engagées.	des	SÉRIES.	Nombre de jours où le travail a lieu.	Heures d'emploi par jour.	Nombre de semaines engagées.		
1	Opéra harmonien.	150	2	300	109 500	17	Blanchissage.	30	2	60	9300	30	1	30	3120	10	Culture.	60	2	120	21000
2	Instruction intégrale.	180	2	360	131400	18	Couture.	60	2	120	18720	30	1	30	5720	16	Prairies.	60	2	120	10800
3	Soin des vaches.	30	2	60	21900	19	Lingerie	60	2	120	18720	30	1	30	3420	22	Parterres.	120	1	120	14400
4	Soin des chevaux.	30	1	30	19350	23	Vannerie.	30	1	30	3420	30	1	30	3420	15	Verger.	120	1	120	14400
5	Chèvres et moutons.	30	1	30	10050	24	Ménisier.	30	1	30	3420	30	1	30	3420	11	Pépinières.	60	1	60	7200
6	Porcs.	30	1	30	10050	25	Forge et serrurerie.	30	1	30	3420	30	1	30	3420	12	Serres.	30	1	30	5400
7	Étables et écuries.	30	1	30	10050	26	Ferblanterie.	30	1	30	3420	30	1	30	3420	27	Brigade.	60	1	60	18000
8	Lapins.	60	1/2	30	10050	28	Tableterie.	60	1	60	6860	30	1	30	3420	37	Généralie.	30	1	30	2700
9	Chiens.	60	1/2	30	10050	29	Lutherie.	60	1	60	6860	30	1	30	3420	38	Cordierie.	30	1	30	1800
10	Poulaillers et colombiers.	150	1	150	54750	30	Boulangerie	30	2	60	9300	30	1	30	3420	31	Parfumerie.	30	1	30	1800
32	Laiterie.	30	1	30	10050										33	Fromagerie.	30	1	30	2200	
33	Potager.	30	1	30	10050										34	Conservé.	30	1	30	2400	
39	Cavistes.	30	1	30	10050										35	Charcuterie.	30	2	60	3120	
40	Fruitistes.	30	1	30	10050											Eglise.	180	2	360	43200	
41	Tabulistes.	30	1	30	10050																
42	Canéistes.	30	2	60	21000																
44	Corvéistes.	30	2	60	21000																
45	Cuisine.	30	2	60	81900																
TOTAL DES HEURES. . . 625 00					TOTAL DES HEURES. . . 56100					TOTAL DES HEURES. . . 37440					TOTAL DES HEURES. . . 158800						
1					2					3					4						

RÉCAPITULATION.

18 Séries fonctionnant tous les jours, donnent 525600 heures de travail.

4	»	3 fois par semaine	56160	Id.
---	---	--------------------	-------	-----

10	»	2 fois	Id	37440	Id
----	---	--------	----	-------	----

13	un certain nombre de jours	158800	Id.
----	----------------------------	--------	-----

K Cas imprévus	10380
-----------------------	--------------

43 séries, ensemble dans l'année 788490 heures.

Ou par journée 2160 heures.

DISTRIBUTION, MOUVEMENTS ET ENGRENAGES JOURNALIERS

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.
A 4 h. du matin.	Lever, préparatifs.	Lever, préparatifs.	Lever, préparatifs.
A 4 h. et demie.	La Prière; revue matinale.	La prière, revue matinale.	La prière, revue matinale.
A 5 heures.	Le petit déjeuner.	Le petit déjeuner.	Le petit déjeuner.
	Heures. Durée. Sociales.	Heures. Durée. Sociales.	Heures. Durée. Sociales.
A 5 h. et demie.	Soin des vaches. 20 1 20 — Chevaux. 10 1 10 — Moutons et chèvres. 10 1 10 — Porcs. 10 1 10 — Etables et écuries. 10 1 10 — Lapins. 20 1/2 10 — Chiens. 20 1/2 10 — Poulailier et colom. 50 1 50 — Laiterie. 10 1 10 — Caméristes. 20 1 20 — Corvéistes. 20 1 20	(Mêmes fonctions que le lundi.)	(Mêmes fonctions que le lundi.)
	Total. 180	Total. 180	Total. 180
A 6 h. et demie.	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Parterres. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10	Parterres. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Confiserie. 10 1 10 Fromagerie. 10 1 10 Chiffonneries. 10 1 10 Fleurs artificielles. 10 1 10 Broderie. 10 1 10 Vannerie. 10 1 10 Menuiserie. 10 1 10 Serrurerie. 10 1 10 Tabletterie. 20 1 20 Lutherie. 20 1 20	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Parterre. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10
	Total. 180	Total. 180	Total. 180
A 7 h. et demie.	Cuisine. 10 1 10 Cavistes. 10 1 10 Tabullistes. 10 1 10 Frutistes. 10 1 10 Instruction. 60 1 60 Potager. 30 1 30 Caméistes. 20 1 20	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
	Total. 180	Total. 180	Total. 180
A 8 h. et demie.	Le déjeuner.	Le déjeuner.	Le déjeuner.
A 9 heures.	École, instruction. 60 1 60 Caméristes. 20 1 20 Potager. 30 1 30 Cuisine. 20 1 20 Poulailier. 50 1 50	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
	Total. 180	Total. 180	Total. 180
A 10 heures.	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Prairies. 40 1 40	Prairies. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Confiserie. 10 1 10 Fromagerie. 10 1 10 Chiffonneries. 10 1 10	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Co uture. 30 1 30 Prairies. 40 1 40

DES SÉRIES AU MOIS DE JUIN OU JUILLET.

JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.
Lever, préparatifs.	Lever, préparatifs.	Lever, préparatifs.	Lever, préparatifs.
La prière, revue matinale.	La prière, revue matinale.	La prière, revue matinale.	La prière, revue matinale.
Le petit déjeuner.	Le petit déjeuner.	Le petit déjeuner.	Le petit déjeuner.
Secétaires. Ducé. Heures. Total.	Secétaires. Ducé. Heures. Total.	Secétaires. Ducé. Heures. Total.	Secétaires. Ducé. Heures. Total.
(Mêmes fonctions que le lundi.)	(Mêmes fonctions que le lundi.)	(Mêmes fonctions que le lundi.)	(Mêmes fonctions que le lundi.)
180	180	180	180
Parterres. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Confiserie. 10 1 10 Fromagerie. 10 1 10 Chiffonneries. 10 1 10 Fleurs artificielles. 10 1 10 Broderie. 10 1 10 Vannerie. 10 1 10 Menuiserie. 10 1 10 Serrurerie. 10 1 10 Tabletterie. 20 1 20 Lutherie. 20 1 20	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Parterres. 40 1 40 Irrigation. 10 1 10 Conserv. 10 1 10 Parfumerie. 20 1 20	Culture. 21 1 20 Parterres. 48 1 48 Irrigation. 20 1 20 Vergers. 40 1 40 Serres. 10 1 10 Pépinières. 28 1 20 Graineterie. 10 1 10 Charcuterie. 20 1 20	Parterres. 60 1 60 Vergers. 60 1 60 Irrigation. 30 1 30 Serres. 15 1 15 Graineterie. 15 1 75
(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
180	180	180	180
Le déjeuner.	Le déjeuner.	Le déjeuner.	Le déjeuner.
(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
180	180	180	180
Prairies. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Confiserie. 10 1 10 Fromagerie. 10 1 10 Chiffonneries. 10 1 10	Boulangerie. 20 1 20 Blanchissage. 20 1 20 Lingerie. 30 1 30 Couture. 39 1 30 Prairies. 40 1 40	Charcuterie. 20 1 20 Vergers. 40 1 40 Prairies. 40 1 40 Irrigation. 20 1 20 Serres. 10 1 10	L'Eglise. 180 1 180

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.
	Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10 Irrigation. 20 1 20 180	Fleurs artificielles. 10 1 10 Broderie. 10 1 10 Vannerie. 10 1 10 Ébénisterie. 10 1 10 Ferblanterie. 10 1 10 Tabletterie. 20 1 20 Lutherie. 20 1 20 180	Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10 Irrigation. 20 1 20 180
A 11 heures.	Cuisine. 20 1 20 Cavistes. 10 1 10 Tabulistes. 10 1 10 Fruitistes. 10 1 10 Vaches. 20 1 20 Chevaux. 10 1 10 Moutons. 10 1 10 Potager. 20 1 20 Laiterie. 10 1 10 Instruction. 60 1 60 180	(Mêmes fonctions, etc.) 180	(Mêmes fonctions, etc.) 180
A midi.	Le dîner.	Le dîner.	Le dîner.
A 1 heure.	Porcs. 10 1 10 Lapins. 20 1 20 Chiens. 20 1 20 Exercices Opéra. 70 1 70 Prairies. 40 1 40 Parterres. 40 1 40 180	(Mêmes fonctions, etc.) 180	(Mêmes fonctions, etc.) 80
A 2 heures.	Lingerie. 30 1 30 Blanchissage. 20 1 20 Couture. 30 1 30 Irrigation. 20 1 20 Prairies. 40 1 40 Parterres. 40 1 40 180	Prairies. 40 1 40 Chiffonniers. 10 1 10 Fleurs artificielles. 10 1 10 Broderie. 10 1 10 Ébénisterie. 10 1 10 Menuiserie. 10 1 10 Serrurerie. 10 1 10 Ferblanterie. 10 1 10 Confiserie. 20 1 10 Tabletterie. 20 1 20 Lutherie. 20 1 20 Irrigation. 20 1 20 180	Lingerie. 30 1 30 Blanchissage. 20 1 20 Couture. 30 1 30 Irrigation. 20 1 20 Prairies. 40 1 40 Parterres. 40 1 40 180
A 3 heures.	Instruction. 60 1 60 Potager. 10 1 10 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Boulangerie. 20 1 20 Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10 Fruitistes. 10 1 10 180	Instruction. 60 1 60 Potager. 10 1 10 Corvéistes. 10 1 10 Parterres. 40 1 40 Fromagerie. 10 1 10 Serrurerie. 10 1 10 Ferblanterie. 10 1 10 Menuiserie. 10 1 10 Vannerie. 10 1 10 Ébénisterie. 10 1 10 180	Instruction. 60 1 60 Potager. 10 1 10 Lingerie. 30 1 30 Couture. 30 1 30 Boulangerie. 20 1 20 Conserve. 10 1 10 Parfumerie. 10 1 10 Fruitistes. 10 1 10 180
A 4 heures.	Le goûter.	Le goûter.	Le goûter.
A 4 h. et demie.	Instruction. 90 1 90 Exercices Opéra. 80 1 80 Corvéistes. 10 1 10 180	(Mêmes fonctions, etc.) 180	(Mêmes fonctions, etc.) 180
A 5 h. et demie.	Instruction. 30 1 30 Vaches. 20 1 20	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)

JEUDI.

VENDREDI.

SAMEDI.

DIMANCHE.

Flours artificielles.	10	1	10
Broderie.	10	1	10
Vannerie.	10	1	10
Ébénisterie.	10	1	10
Ferblanterie.	10	1	10
Tabletterie.	20	1	20
Lutherie.	20	1	20

180

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Le dîner.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Prairies.	40	1	40
Chiffonneries.	10	1	10
Flours artificielles.	10	1	10
Broderie.	10	1	10
Ébénisterie.	10	1	10
Menuiserie.	10	1	10
Serrurerie.	10	1	10
oniserie.	40	1	10
Tabletterie.	20	1	20
Lutherie.	20	1	20
Irrigation.	20	1	20

180

Instruction.	60	1	60
Potager.	10	1	10
Corvées.	10	1	10
Parterres.	40	1	40
Fromagerie.	10	1	10
Serrurerie.	10	1	10
Ferblanterie.	10	1	10
Menuiserie.	10	1	10
Vannerie.	10	1	10
Ébénisterie.	10	1	10

180

Le goûter.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

(Mêmes fonctions, etc.)

Conserve.	10	1	10
Parfumerie.	10	1	10
Irrigation.	20	1	20

180

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Le dîner.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Lingerie.	30	1	30
Blanchissage.	20	1	20
Couture.	30	1	30
Irrigation.	20	1	20
Prairies.	40	1	40
Parterres.	40	1	40
Ferblanterie.	18	1	10

180

Potager.	10	1	10
Lingerie.	30	1	10
Boulangerie.	20	1	20
Conserve.	10	1	10
Couture.	30	1	30
Parfumerie.	10	1	10
Fruiterie.	10	1	10

180

Le goûter.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

(Mêmes fonctions, etc.)

Pépinières.	20	1	20
Graineterie.	10	1	10
Confiserie.	10	1	10
Consrve.	10	1	10

180

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Le dîner.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Culture.	20	1	20
Confiserie.	10	1	10
Conserve.	10	1	30
Charcuterie.	20	1	20
Vergers.	40	1	40
Greneterie.	10	1	10
Prairies.	40	1	40
Pépinières.	10	1	10
Serres.	20	1	20

180

Instruction.	60	1	60
Potager.	10	1	10
Fruitistes.	10	1	10
Irrigation.	20	1	20
Parterres.	40	1	40
Culture.	20	1	20
Confiserie.	10	1	10
Conserve.	10	1	10

180

Le goûter.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

(Mêmes fonctions, etc.)

Parterres.	60	1	60
Vergers.	60	1	60
Irrigation.	30	1	30
Sarres.	15	1	15
Greneterie.	15	1	15

180

(Mêmes fonctions, etc.)

180

Le dîner.

Parterres.	60	1	60
Vergers.	60	1	60
Irrigation.	30	1	30
Sarres.	15	1	15
Greneterie.	15	1	15

180

180 1 180

Porcs.	10	2	10
Lapins.	20	1/2	10
Chiens.	20	1/2	10
Exercices Opéra.	70	1	70
École, instruction.	60	1	60
Potager.	10	1	10
Fruitistes.	10	1	10

180

Le goûter.

(Mêmes fonctions, etc.)

180

(Mêmes fonctions, etc.)

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.
	Chevaux. 10 1 10 Moutons. 10 1 10 Étables. 20 1 20 Lapins. 20 1/2 10 Chiens. 20 1/2 10 Poulailiers. 50 1 50 Porcs. 10 1 10 Laiterie. 10 1 10	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
	180	180	180
A 6 h. et demie.	Opéra complet. 150 1 150 Cuisine. 10 1 10 Tabulistes. 10 1 10 Cavistes. 10 1 10	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
	180	180	180
A 7 h. et demie.	La bourse.	La bourse.	La bourse.
A 8 heures.	Le souper.	Le souper.	Le souper.
A 8 h. et demie.	Le coucher.	Le coucher.	Le coucher.
	Total des heures d'emploi 216	Total des heures d'emploi. 216	Total des heures d'emploi. 216

J'ai cru devoir, dans la formation du tableau qui précède, diviser les séries: celle de 30 sectaires par groupes de 10, 10, 10; celles de 60, par 20, 20, 20; celles de 120, par 40, 40, 40, etc., ce qui est contraire à la théorie, qui veut que les trois divisions d'une série soient en nombres inégaux, mais progressifs comme 9, 10, 11, pour celles de 30 sectaires; 18, 20, 22, pour celles de 60 sectaires, etc., et si je l'ai établi ainsi, ce n'a été que dans le but de rendre plus intelligibles les divers engrenages des séries et la possibilité d'en faire manœuvrer 45 avec seulement 180 individus. Au reste, je ne prétends pas que chaque série se formera exactement du nombre juste de sectaires passionnés indiqués aux tableaux. Cela ne sera pas nécessaire; il suffira bien au début que l'on parvienne à en organiser seulement quelques-unes des plus attrayantes, en se rapprochant autant que faire se pourra de la théorie, puisqu'il est de fait positif que, au bout de quelques jours d'exercice, les enfans livrés à eux-mêmes, sauront bien, par attraction naturelle, former toutes leurs lignes amicales, cabalistiques et industrielles. Laissez-les faire!...

§ 7. — Du capital de l'entreprise.

1° La mise hors nécessaire, tant pour monter l'établissement que pour le faire marcher, s'élèvera, d'après les détails ci-bas, à la somme de 108,000 francs.

SAVOIR :

DÉPENSES DE FONDATION PAR APPROXIMATION.

1° Frais de constr., distrib. intérieures, etc. pour mettre le local en état.	12,000
2° 200 couchettes et petits lits pour les enfans, à 12 francs l'un.	2,400
3° 20 lits garnis pour les deux infirmeries d'enfans, à 60 francs l'un.	12,000
4° Appareils de chauffage et d'éclairage.	3,000
5° Ameublemens divers.	3,000

JEUDI.	VENREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.
(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
180	180	180	180
(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)	(Mêmes fonctions, etc.)
180	180	180	180
La bourse.	La bourse.	La bourse.	La bourse.
Le souper.	Le souper.	Le souper.	Le souper.
Le coucher.	Le coucher.	Le coucher.	Le coucher.
Total des heures d'emploi. 2160	Total des heures d'emploi. 2160	Total des heures d'emploi. 2160	Total des heures d'emploi. 2160

6° Linge de table et de cuisine.	1,000
7° Vaisselle, plats, assiettes, etc.	1,000
8° Caraffes, huiliers, salières, etc.	300
9° Cuillers, fourchettes, couteaux de table.	300
10° Bouteilles, barriques, futailles, etc.	400
11° Vases et ustensiles culinaires, fours, fournaux, etc.	5,000
12° Instrumens et outils aratoires et d'horticulture.	1,000
13° Outils en dimensions graduées pour le travail sur bois.	1,600
14° — — — — — sur métaux.	1,600
15° — pour le travail de main des jeunes filles.	800
16° Cuves et instrumens de blanchissage.	1,300
17° Pompes, norias, sceaux et autres instrumens d'arrosage.	2,000
18° Charrettes et brouettes enfantines.	1,400
19° Chars à bancs, voitures et tombereaux.	3,000
20° Matières premières pour les ateliers de fabriques.	2,600
21° Vingt vaches à 100 francs l'une.	2,000
22° Petits chevaux à 60 francs l'un.	600
23° Selles, brides et harnais.	900
24° Cent brebis et chèvres à 20 francs l'une.	2,000
25° 20 cochons à 20 francs l'un.	400
26° Volailles et oiseaux de basse cour et de colombier.	1,000
27° Arbres fruitiers et arbustes.	1,000
28° Graines légumières et floricoles, bulbes, semences, etc.	1,000
29° Provisions de menus grains pour la basse cour.	1,000
30° Fumiers et engrais.	2,000
31° Provision de fourrages secs pour six mois.	1,500
32° Médicamens pour le fonds de la pharmacie.	500
33° Établissement des bains.	2,200
34° Provisions de comestibles et boissons pour six mois.	10,000
35° Instrumens de musique.	4,000
	fr 75,000

36° Dépenses par approximation pour meubler et garnir du nécessaire l'hôtellerie destinée à la réception des étrangers visiteurs qui voudront faire séjour. 18,000

Total des articles de fondation. fr. 93,000

37° Fonds disponibles pour parer aux éventualités et dépenses imprévues. 15,000

Total de la mise hors. fr. 108,000

Le capital de la maison rurale industrielle est fixé, dans le principe, à la somme de 189,600 fr., représentés par 360 actions de 360 francs chaque, qui formeront 3 catégories, rapportant aux porteurs des agios différents pour chacune, savoir :

1° La catégorie des banquières au nombre de 180, représentant ensemble.	64,800
2° Celle des foncières internes — 120.	43,200
	108,000
3° Celle des ouvrières, au nombre de 60.	12,600
	fr. 129,600

Chaque action banquière recevra un 540^e du montant du bénéfice incombant au capital actionnaire.

Chaque action foncière recevra un 360^e — — — —

Chaque action ouvrière recevra un 180^e — — — —

(Voir, pour plus amples détails, le chap. 9 sur la répartition trinaire des bénéfices.)

Il n'y aura de placé que les actions qui forment les deux premières catégories et représentant ensemble la somme de 108,000 fr., montant de la mise hors.

Les actions foncières ne pourront être prises que par les seuls maîtres résidant dans la maison, et par les officiers d'état-major ; elles leur seront consacrées exclusivement.

Les actions banquières pourront être prises par toutes personnes indistinctement, soit de la maison, soit du dehors ; mais on cherchera de préférence les phalanstériens connus à qui elles seront d'abord proposées.

§ 8. Recettes et dépenses.

RECETTES DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXERCICE.

1° Pension des 200 apprentis à 200 francs, terme moyen.	40,000
2° Recouvrement de la pension des 30 maîtres.	6,000
3° Pour vente des produits excédant les besoins de la maison, comme fruits, légumes, fleurs, plants, plantes, graines, bulbes, volailles, œufs, pigeons, lapins, objets fabriqués dans l'établissement, que j'estime devoir donner en bénéfice minime par journée de travail des individus qui auront coopéré à leur confection ou préparation, suivant leur classement par âges et leurs catégories,	

SAVOIR :

40 Éléves de 5 à 7 ans, un bénéfice de 40 c. par journée, soit pour 300 journées.	4,200
45 — 7 à 9 — — 30 c. — —	4,050
70 — 9 à 12 — — 60 c. — —	12,600
25 — 12 à 13 — — f. 1 » » — —	7,500
20 Maîtres conducteurs — — 2 » » — —	12,000

4° Bénéfices sur les visiteurs payans, estimé trop bas, à	37,350
	12,000

Total de la recette, fr. 95,350

Il est plus que probable qu'on atteindra, dès la fin de la première année, ce résultat du travail combiné attrayant des élèves et des maîtres, exercé par des groupes émulateurs et passionnés ; mais fut-il au-dessous de ces prévisions, il est certain qu'on y arrivera promptement, et qu'il sera même dépassé à la fin de la deuxième année d'exercice, où chacun aura acquis, par la pratique, et plus d'expérience et plus de savoir faire, sans compter que les élèves auront nécessairement augmenté, d'abord en force corporelle, étant tous d'un an plus âgés ; et en nombre, par la recrue des 25 nouveaux élèves qui aura eu lieu au commencement de cette deuxième année, ainsi qu'il est expliqué au chapitre I^{er}. D'où il est de même évident, que le revenu devra s'accroître d'année en année, par suite des mêmes causes, ce qui déjà serait une assez bonne affaire, si après cet essai

décisif de l'heureuse application de la théorie sociétaire, les gouvernans et les peuples persistaient encore à demeurer engouffrés jusqu'aux deux oreilles, comme ils le sont, dans le cloaque infect de l'infâme civilisation qui n'est qu'un égoût de vices et turpitudes.

J'ai cru, par déférence pour l'ordre actuel et de crainte faire sauter au plancher certaines gens, de n'établir mes calculs que sur 300 journées de travail effectif, quoique, « dans le nouvel ordre où le » travail sera toujours attrayant, au moyen des courtes séances à option, personne n'aura besoin » de se délasser le dimanche, car la semaine aura été pour tous, élèves et maîtres, un enchaînement de plaisirs, et chacun voudra par plaisir encore travailler *le dimanche et les jours fériés*, » hors les heures consacrées aux offices divins, et qu'il est même certains travaux, ceux de ménage, par exemple, comme cuisine, soin des animaux, etc., qui ne peuvent chômer un seul jour de l'année.

Quant aux prix que j'établis pour les différentes espèces de journées, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter, pour prévenir toute objection saugrenue qui pourrait s'élever à ce sujet de la part des impossibles, qu'il est positif que moyennant la nouvelle distribution des forces actives qui sera employées au lieu de l'emploi subversif qui en est fait aujourd'hui, et qui permettra à chacun, homme, femme ou enfant, de suivre ses vocations naturelles en industrie et l'essor de ses passions, mais greffées à double et quadruple contrepoids, le produit du travail estimé dans l'ordre incohérent actuel.

Homme.	5	
Femme.	1	
Enfant.	1	et souvent zéro.
Total.	7	

Deviendra dans l'ordre combiné,

Homme.	12	
Femme.	9	
Enfant.	7	
Total.	28	

Ou quadruple, et qu'ainsi je cave au plus bas dans mes estimations, d'autant plus que déjà le maraicher, le jardinier fleuriste retirent plus du quadruple produit de leurs terres, et n'ont pourtant pas le quart des moyens qu'offre constamment l'industrie combinée attrayante.

DÉPENSES DE PREMIÈRE ANNÉE.

1° Nourriture des 200 élèves, en comestibles d'achat extérieur seulement, fr. 70.	fr. 14,000
2° Avances de nourriture aux 30 maîtres, et pension et blanchissage, à fr. 1 50..	4,500
3° Entretien du mobilier.	2,000
4° Dépenses pour exciter l'émulation des enfans, croix, panaches, etc.	1,000
5° Appointemens du directeur, sous-directeur, de l'économe.	2,400
6° Frais de bureau.	600
7° Frais de pharmacie..	600
8° Chauffage et éclairage.	2,000
9° Blanchissage.	2,200
10° Loyer du local, impositions, assurances, etc.	7,000
11° Dépenses imprévues.	3,050

Total de la dépense. fr. 39,350

Défalquant cette dépense de la recette, montant à. 95,350

Il restera. 56,000

Sur lesquels il sera fait une retenue de 25 pour 0/0 pour augmenter le capital, ci. 14,000

Reste. fr. 42,000

Bénéfice net à répartir aux ayandroit, ainsi qu'il va être expliqué au chapitre suivant, qui traite de la répartition des bénéfices.

§ 9. — Répartition des bénéfices.

Pour la répartition des bénéfices, on suivra exactement les règles de justice distributive, donnant pleine satisfaction aux trois facultés d'industrie combinée, travail, capital, talent, telles que les a établies Charles Fourier dans ses divers ouvrages pour le mode de répartition trinaire, et notamment page 573, *Assurance domestique; agriculture*, tome II; *Fausse industrie*, t. I, pag. 412, et t. II, p. Y 7, 792.

De manière que si le bénéfice net à répartir est de 42,000 fr., comme il est établi au chapitre précédent, cette somme sera d'abord divisée en trois portions inégales, affectées chacune à l'une des trois facultés industrielles, d'après la proportion suivante, savoir :

5/12	au travail, ou 17,500 fr. accordés au travail des maîtres et des apprentis.
4/12	au capital, ou 14,000 fr. alloués aux actionnaires en capital en général.
3/12	au talent, ou 10,500 fr. distribués aux maîtres et aux élèves en primes de talent.
42,000 fr.	

Les apprentis participeront aux deux portions affectées au travail et au talent; mais seulement sur un cinquième d'icelles, faisant le quart du lot des maîtres. Ils auront la faculté de pouvoir placer le petit dividende qu'ils auront gagné par leur travail et leur talent à la caisse d'épargne de la maison qui leur donnera un fort intérêt jusqu'à ce qu'ils aient gagné assez d'argent pour acquérir un coupon d'action ouvrière, et dont ils toucheront proportionnellement l'agio attaché à cette catégorie d'actions, et cependant tout le temps qu'ils resteront dans la maison jusqu'à leur majorité, après laquelle ils jouiront des mêmes droits que les maîtres.

La portion des bénéfices incombant au capital, soit 14,000 fr., est répartie entre les trois ordres d'actions conformément à la règle déjà établie au chapitre 7 comme suit :

Le lot des banquières sera de fr.	4,666 2/33	faisant, par action, fr.	25 92 6/27
Le lot des foncières	id.	4,666 2/3	id. 38 88 8/9
Le lot des ouvrières	id.	4,666 2/3	id. 77 77 7/9

Ces dernières fr. 4,666 2/3 c., qui n'ont pas encore de titulaire, formeront le premier fonds de la caisse d'épargne.

Quant aux deux lots incombant au travail et au talent, ils seront partagés entre les maîtres et les apprentis, selon le mérite reconnu de chacun, de sorte qu'ils pourront dès lors acquérir, s'il leur convient, des actions ouvrières pour une somme de 28,000 francs. Mais, comme celles réservées ne représentent qu'une valeur de 21,600 francs, et que pourtant chaque maître aurait le droit d'en avoir en moyenne d'eux, à lui seul, il est évident que, dans le cas où les choses seraient ainsi, il faudrait de suite créer une plus grande quantité d'actions ouvrières, puisque les 60 prévues se trouveraient déjà absorbées. Cette nouvelle création d'actions ouvrières ne pourra se faire qu'en créant en même temps une quantité relative de nouvelles actions banquières et foncières, d'où résultera nécessairement qu'il faudra aussi donner une plus grande extension à l'établissement; ce qui sera dès lors facile, car il se présentera plus de souscripteurs qu'on ne voudra pour monter l'affaire en grande échelle, et, dès lors aussi, la cause de Fourier sera gagnée, et la petite maison rurale industrielle d'essai transformée en grand phalanstère d'essai à 1,800 personnes, qui exige un capital de 12 à 14 millions, divisé en 12 ou 14 mille actions de 1,000 fr. Alors même, les titulaires des actions primitives de la fondation de la maison rurale industrielle, recevront en échange de leurs titres formant les trois catégories précitées, savoir :

Pour chaque action banquière de 360 fr., une nouvelle action de 1,000 fr. de même catégorie.

Pour chaque action foncière de 360 fr., deux id. id. id. id.

Pour chaque action ouvrière de 360 fr., trois id. id. id. id.

Avec l'avantage, plus précieux encore pour les maîtres, d'être appelés de préférence à occuper

les meilleures charges des nombreux emplois lucratifs qu'il faudra nécessairement créer lors de la réorganisation.

En attendant, et pour en revenir à la petite affaire qui nous occupe, voyons quel est le revenu, terme moyen, qu'obtiendra un maître actionnaire au bout de l'année, en supposant qu'il y ait placé 3,600 francs, dont

	2,160 fr.	en 6 actions	banquières.	
	1,440 fr.	en 4 id.	foncières.	
	3,600 fr.	10		
En intérêt de ses 6 actions	banquières à fr. 25 92 c.	pour chacune	fr. 155 52 c.	
id. de ses 4 id.	foncières à fr. 38 88 c.	id.	165 52	
» Primes de travail.	.	.	466 66	
» Primes de talent.	.	.	280 00	
Revenu en général.	.	.	fr. 1057 70 c.	

Ainsi son argent, son petit capital fr. 3,600, lui aura rapporté au delà de 8 et 1/2 p. 0/0, et les actions banquières seules 7 et 1/2 p. 0/0, sans compter que ses actions auront augmentées de valeur réelle.

II CONCLUSION.

Cette petite entreprise, qui, comme on le voit par les détails qui précèdent, n'exige qu'une mise hors de fr. 108,000, *avancés et non dépensés*, avec un grand local entouré de 15 à 20 hectares de terres légères ou à jardin, pourrait convenir, *s'il était bien informé*, à un riche capitaliste ou propriétaire qui voudrait s'illustrer; car il suffirait qu'un homme influent par son nom ou par sa fortune voulût patroniser la maison rurale industrielle d'apprentissage, s'en déclarer le chef, et prendre les deux premières actions pour que toutes les autres trouvassent leur placement en fort peu de temps.

Mais c'est à vous, qui vous dites enfans de Fourier, à vous surtout qu'il appartient essentiellement de prendre l'initiative. Ne vous laissez pas gagner de vitesse. Vous laisseriez-vous enlever la palme par une main étrangère? Non, ce serait par trop honteux! Eh! que dirait de vous l'âme transmondaine du consolateur qui souffre avec tous les autres transmondains (*qui furent peut-être, pendant leur vie terrestre, vos proches, vos amis bien aimés*) du retard impardonnable que nous mettons à semer le germe de l'harmonie qu'il nous a révélée, et qui voit avec tristesse la blâmable apathie où nous plonge notre froid égoïsme individuel. Changeons donc au plus vite en joie sa tristesse; nous le pouvons; il suffit pour cela de nous mettre à l'œuvre incontinent en combinant nos forces et nos moyens; le but est facile à atteindre si nous marchons de concert. Fourier m'a indiqué la route qui y mène directement, et je l'ai tracée ici pour l'édification et la gouverne de ceux qui voudront s'y engager avec moi. Il ne faut pour cela que trente personnes de bonne volonté; les trouverai-je? *Qui habet aures audiendi, audiat!* C'est le moyen de connaître les faux frères, les mouches du coche.

On s'occupera immédiatement de la recherche du local convenable dès qu'on pourra compter sur les trentes maîtres conducteurs, et que le tiers de la présente souscription de 108,000 francs se trouvera rempli, c'est-à-dire quand il aura été souscrit des actions pour une somme de 36,000 fr.; dès lors aussi on pourra répandre dans le public le programme de l'entreprise pour s'assurer des apprentis dont le choix devra porter particulièrement sur les enfans de parens phalanstériens. Mais on arrêtera définitivement le local que quand le total de la souscription sera fait ou assuré; et alors on mettra immédiatement la main à l'œuvre pour procéder aux préparatifs

nécessaires, comme mise en état du local, constructions et distributions intérieures pour pouvoir y installer d'abord les trente maîtres conducteurs et les vingt-cinq apprentis de douze à treize ans, au fur et mesure que ces derniers se présenteront. Les uns et les autres trouveront déjà à s'employer utilement, feront connaissance, et s'initieront à toutes les nombreuses occupations variées de la maison. Pendant le reste de cet hiver même et le printemps prochain, on s'occupera des diverses plantations d'arbres fruitiers et arbustes, de l'établissement des serres et pépinières, des divers aménagemens, et préparations etensemencemens des terres et des jardins, de l'achèvement des constructions et distributions du local, etc., afin que le tout soit en état, et se trouve prêt au mois de juin suivant pour l'admission des 175 autres élèves complémentaires, de cinq à treize ans, qui trouveront aussitôt, dans leurs aînés, des sous-maîtres intelligens et tout formés, qu'ils s'empres-
ront passionnément de prendre pour guides.

Je ne veux prétendre à d'autre titre qu'à celui d'Hyper, directeur du mécanisme industriel, donneur de conseils, pilote indicateur de la route à suivre.

Nantes, le 1^{er} janvier 1838.

P. A. GUILBAUD.

AVIS.

Les personnes compétentes qui voudraient prendre l'initiative en fondant chez elles la Maison rurale industrielle d'apprentissage, soit avec deux cents enfans seulement, nombre le plus minime sur lequel il soit possible d'opérer avec garantie de succès, soit sur une plus grande échelle, ce qui vaudrait infiniment mieux encore, sont priées de vouloir bien s'adresser directement à moi, par lettres affranchies ou par un fondé de pouvoirs; je suis tout disposé à leur communiquer tous les documens et renseignemens désirables à ce sujet. Je crois devoir ajouter, afin que chacun le sache, que mon intention positive, ainsi que je l'ai déclarée au ministre du commerce, par lettre du 16 mars dernier, est de consacrer au bien-être de la Maison rurale industrielle d'apprentissage les trois quarts des sommes qui pourront me revenir de l'exploitation et des concessions du brevet d'invention de quinze ans, que j'ai obtenu pour un nouveau gaz d'éclairage, déjà en activité dans la ville de Brest, et dans plusieurs établissemens à Paris, notamment dans les ateliers de M. Farest, constructeur de machines, rue Moreau, n° 1, derrière la Bastille.

Ce 30 novembre 1839.

P. A. GUILBAUD.

LISTE DES PERSONNES

AYANT SOUSCRIT POUR LA MISE AU JOUR DE CE PLAN ;
MAIS AVANT SON IMPRESSION (1).

1.	MM. Czinoki, rédacteur du <i>Nouveau-Monde</i>	fr. 10	»	c.
2.	Confais, peintre en bâtimens.	5	»	
3.	— Gatti, peintre artiste.	5	»	
4.	— Beaudet.	5	»	
5.	— Heurlaut, sellier.	1	»	
6.	— Stourm, homme de lettres.	1	»	
7.	— Leroy, tailleur.	2	»	
8.	— Minsinger, ébéniste.	5	»	
9.	— Neveu, propriétaire.	5	»	
10.	— Boissy, ébéniste.	»	50	
11.	— Deschamps, tailleur.	»	50	
12.	— Héronville, gérant du <i>Nouveau-Monde</i> .	1	»	
13.	— Capelle, libraire.	2	»	
14.	— Jamin, mécanicien.	5	»	
15.	— Rouffinel, peintre en bâtimens.	2	»	
16.	— Meugnot, étudiant en droit.	2	»	
17.	— Grub, tailleur.	2	»	
18.	— Gambard (M ^{me}), rentière.	1	»	
19.	— Leray, docteur médecin.	5	»	
20.	— Mure, docteur médecin homœopathe.	5	»	
21.	— Zymanski, élève architecte.	2	»	
22.	— Meunier.	»	50	
23.	— D'Izalguier.	10	»	
24.	— Guillot, statuaire.	1	»	
25.	— Malathier, étudiant en médecine.	5	»	
26.	— Derrion, commis négociant.	3	»	
27.	— Fontaine, mouleur.	1	»	
28.	— De Bonnard, docteur médecin.	5	»	
29.	— Contant, aîné, délégué de la Mutuelle-Parrisienne.	5	»	
30.	— Blanc (S.), délégué de la Mutuelle-Parisienne, pour avances du complément de la somme né- cessaire à l'impression.	00	00	
31.	— Thibaut, courtier en vins.	2	»	
32.	— Bourgeois (M ^{lle} Françoise).	2	»	
33.	— Abeilard, Edmond.	2	»	
34.	— Martin, journaliste.	2	»	
35.	— Rosat, marchand de vins.	1	»	
36.	— Lahaye, peintre.	5	»	
37.	— Prudhomme, libraire.	1	»	
38.	— Boissière.	1	»	
39.	— Leclerc.	1	»	
40.	— Legay.	1	»	
41.	— Sully de Leiris, avocat.	1	»	
Total.		fr. 116	50	c.

(1) Nous donnerons plus tard la liste des souscripteurs qui compléteront la somme nécessaire au remboursement des avances exigées pour ce travail d'impression.

LISTE DES PERSONNES

AVANT L'OUVERTURE DU JOUR DE LA
MISE EN VENTE DES

1.	M. Camille, éditeur	10
2.	Gauthier, imprimeur	10
3.	Leclerc, imprimeur	10
4.	Leclerc, imprimeur	10
5.	Leclerc, imprimeur	10
6.	Leclerc, imprimeur	10
7.	Leclerc, imprimeur	10
8.	Leclerc, imprimeur	10
9.	Leclerc, imprimeur	10
10.	Leclerc, imprimeur	10
11.	Leclerc, imprimeur	10
12.	Leclerc, imprimeur	10
13.	Leclerc, imprimeur	10
14.	Leclerc, imprimeur	10
15.	Leclerc, imprimeur	10
16.	Leclerc, imprimeur	10
17.	Leclerc, imprimeur	10
18.	Leclerc, imprimeur	10
19.	Leclerc, imprimeur	10
20.	Leclerc, imprimeur	10
21.	Leclerc, imprimeur	10
22.	Leclerc, imprimeur	10
23.	Leclerc, imprimeur	10
24.	Leclerc, imprimeur	10
25.	Leclerc, imprimeur	10
26.	Leclerc, imprimeur	10
27.	Leclerc, imprimeur	10
28.	Leclerc, imprimeur	10
29.	Leclerc, imprimeur	10
30.	Leclerc, imprimeur	10
31.	Leclerc, imprimeur	10
32.	Leclerc, imprimeur	10
33.	Leclerc, imprimeur	10
34.	Leclerc, imprimeur	10
35.	Leclerc, imprimeur	10
36.	Leclerc, imprimeur	10
37.	Leclerc, imprimeur	10
38.	Leclerc, imprimeur	10
39.	Leclerc, imprimeur	10
40.	Leclerc, imprimeur	10
41.	Leclerc, imprimeur	10

Total . . . n. 116 500

(1) Nous demandons plus tard la liste des souscripteurs qui complètent la somme nécessaire au remboursement des avances exigées pour ce travail d'impression.

